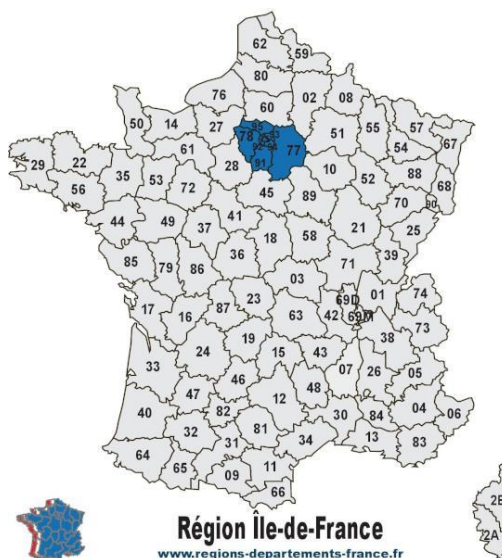


Annexe 10

Bilan régional des ACT Hébergements¹ 2024 : Île-de-France

(Mis à jour le 27/01/2026)



SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p2
2/ Equipe salariale	p3
3/ Les candidatures	p3
4/ Profil social des résidents	p6
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p8
6/ Pathologies des résidents	p10

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹ Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

Île-de-France

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 95% des places ACT.

33 structures sur 36 (92%) ont retourné l'enquête :

75 : AURORE, BASILIADE, CITÉS CARITAS, CORDIA, FONDATION COGNACQ-JAY, FONDATION COS A. GLASBERG, LES DIACONESSES DE REUILLY, FONDATION MAISON DES CHAMPS, GROUPE SOS Solidarités (Confluence et Paris Est), MAAVAR, OPPELIA

77 : EMPREINTES (Vaux Le Pénit), EQUALIS (Meaux)

78 : OSIRIS (Poissy), LA SAUVEGARDE DES YVELINES (Versailles)

91 : AURORE (Athis Mons), DIAGONALE (Juvisy-sur-Orge)

92 : ALTAÏR (Nanterre), CENTRE D'ACTION SOCIAL PROTESTANT (Châtenay-Malabry), INITIATIVES (Bourg-La-Reine), OPPELIA (Villeneuve La Garenne), RELAIS ENFANTS PARENTS Île-de-France (Montrouge)

93 : AURORE (Livry Gargan), CITÉS CARITAS (Montreuil), EMMAÛS ALTERNATIVES (Montreuil), GROUPE SOS Solidarités (Saint-Ouen : ACT et ACT pédiatrique), MAAVAR (Montreuil)

94 : FONDATION MAISON DES CHAMPS (Le Kremlin Bicêtre), GROUPE SOS Solidarités (Créteil)

95 : AURORE (Osny), MAAVAR (Sarcelles)

Nombre de structures	33
Nombre de places autorisées / installées	1061 / 1028
Nombre moyen de places par structure	32,2
Nombre de candidatures	3054
Nombre de résidents présents dans l'année	1207
Nombre d'admissions	250
Nombre de sorties	238

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	61%
% de places en semi-collectif	34%
% de places en collectif	4%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	82%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	67%

Livry-Gardan Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	36%
3 à 6 mois	31%
6 mois à 1 an	33%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,332
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 20%

Direction	11%
Services administratifs et techniques	22%
Equipe de soin	39%
Equipe socio-éducative	26%
Animation et autre	3%

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	91%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	91%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	97%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	41%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	97%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	22%

Tableau 7 : Équipe salariale²

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	3054
Nombre moyen de candidatures par structure	92,5
Admissions	250
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	8%
Candidatures refusées	2804
% de candidatures refusées	92%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

² Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

Absence de places disponibles	50%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	1%
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	5%
En raison de conduites addictives	4%
En raison de comorbidités psychiatriques	3%
Hors critères médicaux	12%
Possède déjà un logement autonome	1%
Une coordination médicale est déjà en place	1%
Uniquement un besoin urgent d'un logement	6%
Total	33%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	5%
Dossier incomplet	5%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	3%
Total	13%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	0,2%
Sans perspective de sortie du dispositif	1%
Originaire d'une autre région ou d'un autre département ³	0,2%
Hors critères sociaux	1%
Autre : hors critère établissement	-
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière ⁴	-
Autre : hors critère d'âge ⁵	1%
Autre : décès	0,3%
Autre / non renseigné	-
Total	4%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

³ Pour rappel, le dispositif est national

⁴ Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

⁵ Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	53%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	13%
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	3%
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	1%
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	4%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	5%
ACT d'un autre gestionnaire	1%
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	7%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	1%
Services sociaux municipaux/départementaux	4%
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	2%
Association d'aide aux malades	-
Autre établissement au service de l'association ou du service	2%
Initiative de la personne ou des proches	1%
Initiative du médecin traitant	1%
Professionnels du 1er recours	1%
Equipe mobile santé précarité et maraude	-
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	1%
Services spécialisés : prostitution, ...	1%
Autres	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	53%	56%	22%
Femmes	40%	37%	54%
Transgenres/intersexes	1%	4%	%
Mineurs	6%	3%	24%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT

< 18 ans	6%	
18-45 ans	48%	
46-60 ans	37%	> 45 ans : 46%
> 60 ans	9%	

Tableau 15 : Age des résidents

Célibataire	89%
En couple	11%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	14%
Nombre total d'accompagnants	269
% d'accompagnants mineurs	60%
% de résidents avec un ou des accompagnants	14%

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	3%
-------------------------------------	----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	49%
Suspension de peine pour raison médicale	5%
Sortie de prison (libération)	46%

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient d'une protection maladie de base	89%	99%
Ne bénéficient pas d'une protection maladie de base	11%	1%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection complémentaire	68%	94%
Ne bénéficie pas d'une protection complémentaire	32%	6%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire de la reconnaissance ALD	60%	84%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) ⁶	9%	29%
Scolarisé ou en formation	7%	5%
Demandeur d'emploi	9%	9%
Retraite ou préretraite	2%	4%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	9%	18%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	64%	34%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	12%	37%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	38%	50%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	0,2%	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	50%	14%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

⁶ Y compris les résidents en arrêt maladie

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	3%	Originaire du département	59%
Hébergement provisoire	71%	Originaire d'un autre département de la région	38%
Sans hébergement	26%	Originaire d'une autre région	2%
		Sans domiciliation	2%

Tableau 25 : Situation d'hébergement des résidents présents avant leur entrée en ACT

Solutions d'hébergement durables (77%)	Logement autonome avec bail direct	61%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	9%
	Logement d'un centre de formation ou du CROUS	1%
	Hébergement pérenne chez des proches	5%
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	-
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	1%
	Famille d'accueil	-
Solutions d'hébergement provisoires (16%)	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	5%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	-
	LAM	3%
	LHSS	-
	Autre ACT	2%
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	1%
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	1%
	Hôpital psychiatrique	1%
	Famille d'accueil thérapeutique	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	3%
Autres (8%)	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	1%
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	2%
	Sans solution	-
	Non renseigné	5%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

Rupture de contrat à l'initiative du résident	7%
Exclusion	6%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés dans l'année en ACT	3%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	16%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	12%
6-12 mois	8%
12-18 mois	7%
18-24 mois	8%
> 2 ans	65%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée ⁷ moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	41 - 42 mois
Taux d'occupation	92%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

⁷ Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	24%	28%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	22%	18%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	8%	13%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	4%	7%
Hémoglobinopathies, hémolyses, chroniques constitutionnelles et acquises sévères	6%	4%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	5%	4%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	4%	3%
Hépatites B ou C	2%	3%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	3%	2%
Suites de transplantation d'organe	2%	2%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	1%	2%
Accident vasculaire cérébral invalidant	2%	1%
Vascularites, lupus érythémateux systémique, sclérodémie systémique	2%	1%
Cirrhoses	2%	1%
Autres	13%	11%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	42%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	51%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie en ACT
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	28%	2%	30%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	18%	3%	21%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	13%	3%	16%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	7%	9%	16%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	4%	11%	15%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	3%	9%	12%
Hépatites B ou C	3%	7%	10%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	2%	3%	5%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies en ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	37%
--	-----

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	13%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	9%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	13%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	11%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	5%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	3%
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	1%

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT⁸

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	2%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	14%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	7%
Pharmacien, pharmacien à domicile	18%
Kinésithérapeute	6%
Diététicien	3%
Ophthalmologue, opticien	12%
Pédicure, podologue	4%
Dentiste, orthodontiste	13%
Ergothérapeute	1%
Psychologue	7%
Médecin traitant	19%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	5%
Psychiatre	6%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	9%
Autres médecins spécialistes (soins)	26%
CAARUD, service d'addictologie...	9%

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin

⁸ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	13%
Accès à la formation/alphabétisation	9%
Juriste, avocat	15%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	2%
Tutelle, curatelle	2%

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins